



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Opérateur de Compétences Mobilités

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Opérateur de Compétences Mobilités
204 Rond-Point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 65 pages
Référence : ILL-EP-AN



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Opérateur de Compétences Mobilités

Siège social : 204 Rond-Point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au Conseil d'administration de l'Opérateur de Compétences Mobilités,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Opérateur de Compétences Mobilités relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau le 1^{er} septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.4 de l'annexe des comptes annuels qui expose les nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation ainsi que les incidences de l'application du règlement comptable ANC 2019-03 du 5 juillet 2019 sur les comptes au 31 décembre 2019 de l'OPCO Mobilités, notamment pour la comptabilisation du solde des engagements de financement de formation ainsi que la contribution des entreprises pour les versements volontaires.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionner ci-avant, la note 1.4 de l'annexe expose le changement de méthode comptable ainsi que les impacts sur les fonds propres de l'Association résultant de l'application du nouveau règlement comptable ANC 2019-03 du 5 juillet 2019 applicable aux Opérateurs de Compétences:

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Comme indiqué dans la note 1.1 de l'annexe et conformément aux traités d'apports partiels d'actif, approuvés par votre Conseil d'administration du 29 août 2019, nous avons examiné les opérations ayant conduit à la détermination des apports réellement effectués au 1^{er} janvier 2019 comme cela est indiqué dans l'annexe. Les actifs et passifs définitivement apportés font apparaître, une régularisation sur les apports de 3 600 000 euros ayant un impact négatif sur les fonds propres.

Comme indiqué dans la note 3.2 de l'annexe « Comptabilisation par l'OPCO de la participation des entreprises » celle-ci expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des produits de la collecte des contributions des entreprises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme indiqué dans la note 3.4 de l'annexe « Règles de rattachement des dépenses et des engagements de formation » celle-ci expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la comptabilisation des dépenses et engagements de formation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau arrêté le 1^{er} septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 septembre 2020

KPMG S.A.

Isabelle Le Loroux
Associée

OPCO MOBILITES

COMPTE RENDU DE TRAVAUX
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXPERT-COMPTABLE,
BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019

Sommaire

BILAN	4
ACTIF	4
PASSIF	5
CONTRIBUTIF ACTIF	6
CONTRIBUTIF PASSIF.....	7
COMPTE DE RESULTAT.....	8
COMPTE DE RESULTAT GLOBAL.....	8
CONTRIBUTIF	9
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS.....	10
1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	10
1.1. CREATION DE L'OPCO MOBILITES.....	10
1.2. NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET NOUVELLES SECTIONS FINANCIERES.....	12
1.3. NOUVELLES REGLES EN MATIERE DE TRESORERIE EXCEDENTAIRE	15
1.4. NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES OPCO.....	15
2. EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	16
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	17
3.1. PRINCIPES GENERAUX.....	17
3.2. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES	17
3.3. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT	18
3.4. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION	18
3.5. CFA ET FRAIS D'OBSERVATOIRE, D'ETUDES ET DE RECHERCHE, DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENTS.....	18
3.6. EXCEDENTS DE TRESORERIE.....	19
3.7. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	19
a) Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.....	19
b) Amortissements.....	20
3.8. CREANCES	20
3.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	20
3.10. PRODUITS A RECEVOIR	20
3.11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
3.12. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21
a) Principe	21
b) Répartition des charges de structure par dispositif.....	22

3.13.FRAIS DE GESTION LIES A LA TAXE D'APPRENTISSAGE.....	22
4. DETAIL DES COMPTES.....	23
4.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	23
4.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF	24
4.3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	26
4.4. SUIVI DE L'EFFECTIF ANNUEL.....	32
4.5. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	32
5. ELEMENTS HORS BILAN.....	33
5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF	34
ALTERNANCE.....	34
PDC.....	37
CPF	40
VERSEMENTS VOLONTAIRES.....	43
VERSEMENTS CONVENTIONNELS	46
FRANCE COMPETENCES.....	49
CIF	52
TA.....	55
MOYENS COMMUNS.....	58

BILAN**ACTIF**

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	5 316 379	4 801 508	514 871
Immobilisations corporelles	2 773 584	2 346 944	426 640
Immobilisations financières	455 044		455 044
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 545 007	7 148 452	1 396 555
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	42 252 591		42 252 591
Subventions à recevoir au titre des cof.	14 892 976		14 892 976
Adhérents et comptes rattachés	254 074 407		254 074 407
Autres créances	31 735 193		31 735 193
Charges constatées d'avance	535 950		535 950
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	283 784 428		283 784 428
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	627 275 545		627 275 545
TOTAL DE L'ACTIF	635 820 552	7 148 452	628 672 100

BILAN**PASSIF**

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	186 474 627
Résultat de l'exercice	-15 395 239
TOTAL DES FONDS PROPRES	171 079 388
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	3 630 166
Provisions pour charges	442 153
TOTAL DES PROVISIONS	4 072 319
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	42 750 119
France Compétences	2 393 643
Charges à payer pour engagements de financements de formation	284 635 462
Dettes fournisseurs	6 866 745
Dettes fiscales et sociales	51 433 161
Autres dettes	23 186 866
Produits constatés d'avance	42 254 397
TOTAL DES DETTES	453 520 393
TOTAL DU PASSIF	628 672 100

BILAN

CONTRIBUTIF ACTIF

Actif en €	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMPETENCES	CIF	TA	TOTAL 2019
ACTIF IMMOBILISE										
Immobilisations incorporelles	5 316 379	-	-	-	-	-	-	-	-	5 316 379
Immobilisations corporelles	2 773 581	-	-	-	-	-	-	-	3	2 773 584
Immobilisations financières	455 044	-	-	-	-	-	-	-	-	455 044
Amortissements Immobilisations incorp.	- 4 801 508	-	-	-	-	-	-	-	-	- 4 801 508
Amortissements Immobilisations corp.	- 2 346 945	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2 346 945
Comptes de liaison investissements	- 1 396 551	756 254	153 443	224 075	178 751	84 028	-	-	-	-
TOTAL	-	756 254	153 443	224 075	178 751	84 028	-	-	3	1 396 554
ACTIF CIRCULANT										
Subventions à recevoir France Comp.	-	41 108 816	1 143 775	-	-	-	-	-	-	42 252 591
Créances sur autres subventions	105 974	350 454	8 380 419	5 824 613	231 516	-	-	-	-	14 892 976
Adhérents et comptes rattachés	154 056	104 813 852	26 856 562	50 359 473	33 863 300	38 027 164	-	-	-	254 074 407
Autres créances	8 311 266	3 997 879	2 329 814	1 945	7 457 030	2 225 678	1 261 932	1 829 909	4 319 741	31 735 194
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	535 950	-	-	-	-	-	-	-	-	535 950
TOTAL	9 107 246	150 271 001	38 710 570	56 186 031	41 551 846	40 252 842	1 261 932	1 829 909	4 319 741	343 491 118
DISPONIBILITES	67 409 541	36 492 035	7 795 037	38 090 639	92 030 819	41 137 648	6 455	610	821 644	283 784 428
Compte de liaison	82 470 323	26 464 134	61 058 251	7 104 459	9 072 349	32 555 958	118 913 713	71 834	1 704 845	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	158 987 110	213 227 170	107 563 858	101 381 129	142 655 014	113 946 448	120 182 100	1 902 353	6 846 230	627 275 546
TOTAL ACTIF	158 987 110	213 983 424	107 717 301	101 605 204	142 833 765	114 030 476	120 182 100	1 902 353	6 846 233	628 672 100

BILAN

CONTRIBUTIF PASSIF

Passif en €	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONV.	FRANCE COMPETENCES	CIF	TA	TOTAL 2019
RÉSERVES	-	3 094	56 978 214	40 399 185	24 037 506	65 420 545	-	-	357 729	186 474 627
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)	-	15 951	9 239 315	5 618 036	179 419	733 258	-	-	-	15 395 239
TOTAL DES FONDS PROPRES	-	12 857	47 738 899	34 781 149	24 216 925	64 687 287	-	-	357 729	171 079 388
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES										
Provisions pour risques	3 451 314	-	178 852	-	-	-	-	-	-	3 630 166
Provisions pour charges	-	-	-	-	442 153	-	-	-	-	442 153
TOTAL DES PROVISIONS	3 451 314	-	178 852	-	442 153	-	-	-	-	4 072 319
TOTAL SITUATION NETTE ET FONDS AFFECTES	3 451 314	12 857	47 917 751	34 781 149	24 659 078	64 687 287	-	-	357 729	175 151 707
DETTES	-	144 944 954	27 939 922	48 337 540	46 881 165	17 323 719	42 829 747	168 172	1 354 004	329 779 223
Emprunts et dettes assimilés	-	-	-	-	253 528	538 311	40 604 276	-	1 354 004	42 750 119
France Compétences	-	-	-	-	-	-	2 225 471	168 172	-	2 393 643
Charges à payer pour EFF	-	144 944 954	27 939 922	48 337 540	46 627 637	16 785 408	-	-	-	284 635 461
Fournisseurs	3 721 889	1 256 594	1 852 163	1 031	2 147	441	-	-	32 481	6 866 746
Dettes fiscales et sociales	3 985 802	17 757 449	5 464 739	8 493 325	7 591 488	6 377 653	1 750 518	12 188	-	51 433 161
TVA/collecte à recevoir et régularisations de T	88 372	17 757 449	5 464 739	8 493 325	7 591 488	6 377 653	1 750 518	12 188	-	47 535 731
Etat, autres dettes fiscales	64 220	-	-	-	-	-	-	-	-	64 220
Etat, prélèvement à la source	105 195	-	-	-	-	-	-	-	-	105 195
Sociales	3 728 015	-	-	-	-	-	-	-	-	3 728 015
Autres dettes	1 401 139	9 087 437	5 392 190	1 108 073	824 759	841 271	-	-	4 531 995	23 186 863
Créditeurs divers	1 150 584	8 539 327	13 350	730 834	710 047	841 208	-	-	439 369	12 424 719
Autres dettes diverses	10 154	-	5 262 771	-	-	63	-	-	3 437 638	8 710 627
Conventions successeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	374 050	374 050
Subventions à reverser	240 401	548 109	116 069	377 239	114 712	-	-	-	280 938	1 677 468
Produits constatés d'avance	19 499	393 033	500 977	1 494 912	39 845 978	-	-	-	-	42 254 399
Comptes de liaison	146 407 467	40 531 101	18 649 559	7 389 174	23 029 151	24 800 105	75 601 835	1 721 993	1 285 481	
TOTAL DES DETTES	155 535 796	213 970 567	59 799 550	66 824 055	118 174 688	49 343 189	120 182 100	1 902 353	7 203 961	453 520 393
TOTAL PASSIF	158 987 110	213 983 424	107 717 301	101 605 204	142 833 766	114 030 476	120 182 100	1 902 353	6 846 232	628 672 100

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	598 627 724
Péréquation	50 955 122
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	9 987 117
Utilisation des fonds dédiés (formation)	1 780 396
Autres produits de formation	80 338 802
TOTAL 1 Produits de formation	741 689 161
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	709 987 061
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	709 987 061
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	31 702 100
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	626 889
Transferts de charges	1 759 518
Reprises de provisions pour risques et charges	609 081
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	2 995 488
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	24 549 748
Impôts et taxes	394 557
Charges de personnel	19 391 427
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 411 281
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	48 747 013
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(45 751 525)
Produits financiers	260 783
Charges financières	17 008
RESULTAT FINANCIER	243 775
Produits exceptionnels	194 678
Charges exceptionnelles	1 784 267
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 589 589
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(15 395 239)
Total produits	745 140 110
Total charges	760 535 349

COMPTES DE RESULTAT

CONTRIBUTIF

	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMPETENCES	CIF	TA	TOTAL 2019
PRODUITS DE FORMATION									
Collecte	120 148 780	34 806 635	53 090 568	123 591 661	40 012 600	214 265 019	1 156 398	11 556 063	598 627 724
Péréquation	41 108 819	9 846 303	-	-	-	-	-	-	50 955 122
Subventions de formation	- 1 556 918	14 990 428	- 2 148 579	- 1 913 217	615 402	-	-	-	9 987 116
Utilisation des fonds dédiés	1 564 001	54 811	-	161 586	-	-	-	-	1 780 398
Autres produits de formation	20	5 005	6	5	1	-	-	80 333 764	80 338 801
TOTAL 1 Produits de formation	161 264 702	59 703 182	50 941 995	121 840 035	40 628 003	214 265 019	1 156 398	91 889 827	741 689 161
CHARGES DE FORMATION									
Charges de formation	136 603 333	60 940 664	50 352 336	115 273 693	39 435 125	214 265 004	1 155 567	91 961 339	709 987 061
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 2 Charges de formation	136 603 333	60 940 664	50 352 336	115 273 693	39 435 125	214 265 004	1 155 567	91 961 339	709 987 061
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	24 661 369	- 1 237 482	589 659	6 566 342	1 192 878	15	831	- 71 512	31 702 100
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT									
Subventions de fonctionnement	341 231	70 061	101 221	81 864	32 512	-	-	-	626 889
Transferts de charges	957 750	196 642	284 103	229 772	91 252	-	-	-	1 759 519
Reprises de provisions pour risques et charges	331 538	68 070	98 346	79 539	31 588	-	-	-	609 081
Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 630 519	334 773	483 670	391 175	155 352	-	-	-	2 995 489
CHARGES DE FONCTIONNEMENT									
Autres Achats et charges externes	13 231 753	3 933 247	2 825 392	3 649 421	907 539	35	833	1 527	24 549 747
Impôts et taxes	214 767	44 095	63 708	51 524	20 462	-	-	-	394 556
Charges de personnel	10 555 239	2 167 169	3 131 060	2 532 285	1 005 673	-	-	-	19 391 426
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 401 171	493 002	712 273	576 061	228 778	-	-	-	4 411 285
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	26 402 930	6 637 513	6 732 433	6 809 291	2 162 452	35	833	1 527	48 747 014
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 24 772 411	- 6 302 740	- 6 248 763	- 6 418 116	- 2 007 100	35	- 833	- 1 527	- 45 751 525
PRODUITS FINANCIERS									
Produits financiers	95 886	31 218	31 838	23 728	78 000	20	2	92	260 784
Charges financières	9 258	1 901	2 745	2 221	882	-	-	-	17 007
RESULTAT FINANCIER	86 628	29 317	29 093	21 507	77 118	20	2	92	243 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Produits exceptionnels	66 259	13 603	19 655	15 899	6 312	-	-	72 947	194 675
Charges exceptionnelles	25 894	1 742 014	7 680	6 211	2 467	-	-	-	1 784 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40 365	- 1 728 411	11 975	9 688	3 845	-	-	72 947	- 1 589 591
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS									
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	15 951	- 9 239 316	- 5 618 036	179 421	- 733 259	-	-	-	- 15 395 239
Total produits	163 057 366	60 082 776	51 477 158	122 270 837	40 867 667	214 265 039	1 156 400	91 962 866	745 140 109
Total charges	163 041 415	69 322 092	57 095 194	122 091 416	41 600 926	214 265 039	1 156 400	91 962 866	760 535 348

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan est de 628 672 100 €uros.

Le résultat net comptable est une perte de 15 395 239 €uros.

1.1. CREATION DE L'OPCO MOBILITES

Contexte

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle mise en place par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, il a été décidé de "transformer" les opérateurs paritaires collecteurs agréés (OPCA) en OPCO (opérateurs de compétences).

Sur la base de l'accord constitutif du 10 décembre 2018, l'OPCO MOBILITES a été agréé en tant qu'opérateur de compétences à compter du 1^{er} avril 2019 par un arrêté en date du 29 mars 2019. L'OPCO MOBILITES a ainsi débuté son activité le 1^{er} avril 2019 conformément à l'arrêté du 29 mars 2019. Son champ d'intervention intègre les branches suivantes :

OPCA d'origine	Branches
ANFA	IDCC n° 1090 : Services de l'automobile
OCPA TRANSPORTS ET SERVICES (OPCA TS)	IDCC n° 0003 : Navigation intérieure marchandises ouvriers IDCC n° 0016 : Transports routiers et activités auxiliaires du transport IDCC n° 0412 : Voyages guides accompagnateurs IDCC n° 1424 : Transports publics urbains de voyageurs IDCC n° 1536 : Distributeurs conseils hors domicile IDCC n° 1710 : Voyages agences IDCC n° 2174 : Navigation intérieure marchandises personnel sédentaire IDCC n° 2972 : Navigation personnel sédentaire IDCC n° 3017 : CCN Unifiée ports et manutention IDCC n° 3223 : Entreprises de transport et services maritimes navigants officiers IDCC n° 5521 : Marine marchande personnel navigant d'exécution IDCC n° 5554 : Remorquage maritime officiers IDCC n° 5555 : Remorquage maritime navigants exécution IDCC n° 5556 : Passage d'eau officiers IDCC n° 5557 : Passage d'eau personnel navigant exécution IDCC n° 1974 : Navigation intérieure passagers ETAM Cadres IDCC n° 3228 : Groupement des armateurs de services de passages d'eau - personnel navigant (fusion des IDCC 5556 et 5557)
AGEFOS	IDCC n° 0779 : Voies ferrées d'intérêt local IDCC n° 1182 : Ports de plaisance IDCC n° 3217 : Transport ferroviaire IDCC n° 5014 : Régie Autonome des Transports Parisiens
OPCALIA	IDCC n° 0538 : Manutention ferroviaire et travaux connexes

Apport partiel d'actif entre l'ANFA et l'OPCO MOBILITES et entre l'OPCA TS et OPCO MOBILITES

Jusqu'au 31 mars 2019, conformément aux dispositions légales, les OPCA étaient agréés provisoirement en tant qu'OPCO. Depuis le 1^{er} avril 2019, seul OPCO MOBILITES est agréé pour exercer les missions incombant à un opérateur de compétences sur le périmètre de son agrément, les OPCA ayant perdu leur agrément de plein droit.

A la suite de la perte de leur agrément et conformément aux dispositions de l'article R. 6332-13 du Code du travail, les éléments d'actif et de passif de l'ANFA et de l'OPCA TS ont fait l'objet d'une opération d'apport partiel d'actif au profit d'OPCO MOBILITES afin de lui transférer les moyens humains, financiers et matériels nécessaires à l'exécution de ses missions.

Ces deux opérations :

- Prendront effet juridiquement au 1^{er} septembre 2019 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2019,
- Se traduisent :
 - o Pour l'ANFA, par la transmission de l'ensemble des éléments de patrimoine liés à la gestion des fonds issus des contributions légales, volontaires et conventionnelles de ses adhérents. Les éléments de patrimoine liés à la gestion de la Taxe Fiscale n'ont pas été transférés,
 - o Pour l'OPCA TS, par la transmission de l'ensemble des éléments de patrimoine liés à la gestion des fonds des branches adhérentes, à l'exception de la branche des "Entreprises de propriété et services associés (IDCC n° 3043)" qui a été apportée à AKTO.

Les opérations ont été soumises aux dispositions de la loi du 5 septembre 2018 et de ses décrets d'application, et notamment aux dispositions relatives aux modalités de cessation des activités et de dévolution pour les organismes collecteurs paritaires agréés en tant qu'OPCA, OCTA et OPACIF.

L'opération a également été soumise au régime juridique des fusions d'associations défini à l'article 9 bis de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

La valeur comptable des actifs nets transférés à la date de clôture des comptes de l'exercice 2018 se décompose ainsi en M€ :

	OPCA TS	Ajustement APA branche	OPCA TS ajusté	ANFA	TOTAL
Actifs transférés	526 334	-3 600	522 734	363 316	886 050
Passifs pris en charge	397 265		397 265	263 465	660 730
Actifs nets	129 069	-3 600	125 469	99 851	225 320
Par dispositif:					
PDC	34 215		34 215	22 763	56 978
Volontaire (1)	59 723	-3 742	55 981	6 902	62 883
Conventionnel (2)	3 220	142	3 362	62 059	65 421
CPF	31 887		31 887	8 512	40 399
ALT (ex PROF)				-3	-3
TA	24		24	-382	-358
Total par dispositif	129 069	-3 600	125 469	99 851	225 320

(1) Correspond à un solde d'engagement sur les VV transféré à AKTO

(2) Dévolution des fonds propres de la section conventionnelle en application de la convention de successeur entre AGEFOS PME et OPCO MOBILITES en date du 13/01/2020

Impact des branches apportées par AGEFOS

Le protocole d'accord pour la dévolution des branches d'AGEFOS PME signé le 13 janvier 2020 s'est traduit dans les comptes d'OPCO MOBILITES par :

- Un montant net à recevoir de 142 K€ au titre de la dévolution des fonds propres de la section conventionnelle,
- Un montant net à recevoir de 72 K€ au titre des remboursements de collectes des sections Alternance, CPF et PDC,
- Un montant net à recevoir de 185 K€ au titre d'un remboursement de collecte de la section versements volontaires,
- Un montant total de 1 926 K€ d'EFF dont un montant de charges à payer de 822 K€ au titre des dossiers de formation,
- Un montant de frais de gestion à payer de 178 K€ au titre du mandat de gestion.

Impact de la branche apportée par OPCALIA

Le protocole d'accord pour la dévolution de la branche d'OPCALIA signé le 20 septembre 2019 s'est traduit dans les comptes d'OPCO MOBILITES par un montant total de 2 110 K€ d'EFF dont un montant de charges à payer de 411 K€ au titre des dossiers de formation.

Transfert de la branche des "Entreprises de propreté et services associés (IDCC n° 3043)" à AKTO

Conformément à l'article 39 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, il a été créé un OPCO des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre, dit AKTO, par un accord collectif professionnel en date du 14 mars 2019. L'OPCA TS a transféré à OPCO AKTO la gestion de la branche de la propreté (IDCC n° 3043) sous la forme d'une opération de fusion-absorption entre OPCO AKTO et OPCA TS avec pour effet juridique au 31 décembre 2019 et pour effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2019.

Dans l'attente de la validation des opérations de fusion, les parties ont conclu :

- Dans un premier temps, une convention de mandat de gestion afin de confier à l'OPCA TS pour le compte de l'OPCO AKTO, le traitement des demandes de prise en charge à partir 1^{er} avril 2019 et jusqu'au 31 décembre 2019,
- Dans un second temps, une convention de prestations de services avec l'OPCO MOBILITES, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2019, afin d'assurer une continuité du mandat de gestion postérieurement à l'apport partiel d'actif de l'OPCA TS au profit d'OPCO MOBILITES ayant pris effet au 31 août 2019.

1.2. NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET NOUVELLES SECTIONS FINANCIERES**Création de la Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (CUFPA)**

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a instauré la CUFPA. A titre exceptionnel, les entreprises sont, au titre des masses salariales versées en 2019, exonérées du versement de la part liée à la taxe d'apprentissage (hors CSA).

La collecte de la CUFPA s'organise selon le calendrier suivant :

	Moins de 11 salariés	11 salariés et plus
Obligation Légale en % de la Masse salariale	0,55%	1,00%
Acompte à verser en Septembre N*	0,0%	75,0%
Alternance		12,0%
CPF		4,0%
PDC		4,0%
Reversement à France Compétences		80,0%
Solde à verser fin février N+1	100,0%	25,0%
Alternance	51,0%	51,0%
CPF	32,0%	32,0%
PDC	17,0%	17,0%

* Déterminer sur la base de la masse salariale brute N-1

Création d'une dotation attribuée par FRANCE COMPETENCES au titre du PDC

FRANCE COMPETENCES peut désormais attribuer aux OPCO des fonds au titre de l'aide au développement des compétences des salariés des entreprises de moins de 50 salariés et au financement du Conseil en Evolution Professionnelle.

Refonte de la péréquation interbranches exercée par FRANCE COMPETENCES au titre de l'alternance

FRANCE COMPETENCES verse à tout OPCO, au titre de la péréquation interbranches mentionnée au 1^{er} paragraphe de l'article L. 6123-5, une dotation complémentaire pour le financement de l'alternance lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La situation nette de cette section financière est insuffisante pour couvrir les engagements de formation pris,
- L'OPCO a affecté au moins 90 % de ses fonds au financement d'actions relatives aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et de reconversion, à leurs frais annexes ou de promotion de l'alternance.

Cette dotation est versée dans la limite d'un plafond fixé par arrêté du Ministre chargé de la formation professionnelle. Les limites suivantes ont été fixées par l'arrêté du 23 mai 2019 :

- Contrats de professionnalisation : 6 000 €uros, majorés à 8 000 €uros pour les publics prioritaires,
- Pour les reconversions et la promotion par l'alternance : 3 000 €uros.

Les contrats d'apprentissage font l'objet d'un financement à hauteur d'un coût défini par décret.

Refonte des dispositifs de financement

Les comptes annuels des OPCO agréés doivent faire apparaître le suivi des fonds collectés par section en tenant compte de la création rétroactivement, au 1^{er} janvier 2019, de deux nouvelles sections :

- La section "Alternance",
- La section "Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés".

Par ailleurs, la mise en place des nouvelles règles a entraîné la suppression des sections Plan -11, Plan 11-49 et Plan 50-299 qui ont été intégrées dans la section "Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés".

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, l'OPCO MOBILITES assurera, jusqu'au 31 décembre 2019, la gestion des fonds au titre du Compte Personnel de Formation (CPF) dans les limites constituées de report à nouveau au 31 décembre 2018 et des allocations de ressources de FRANCE COMPETENCES sur les collectes assises sur la masse salariale 2019.

La section FPSPP est quant à elle désormais dénommée "FRANCE COMPETENCES". La section Professionnalisation a été supprimée et a été intégrée dans la section "Alternance". Les sections "CIF" et "Taxe d'apprentissage" ont été conservées en 2019 jusqu'à leur total dénouement.

Section 2018	Section 2019
Plan - 11 Plan 11-49 Plan 50-299	Plan de développement des compétences
Conventionnel	Conventionnel
Volontaire	Volontaire
Professionalisation	Alternance
Taxe d'Apprentissage	Taxe d'Apprentissage *
CPF	CPF (cf. § ci-dessous)
FPSPP	France Compétences
CIF	CIF *
Moyens Commun	Moyens Commun

1.3. NOUVELLES REGLES EN MATIERE DE TRESORERIE EXCEDENTAIRE

En application des articles R. 6332-27 à R. 6332-29 du Code du travail, les disponibilités dont un OPCO peut disposer au titre des actions de l'alternance et du plan de développement des compétences ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées (à l'exception des dotations aux amortissements et provisions) au cours du dernier exercice clos.

Le décret n° 2018-1209 du 21 décembre 2018 relatif à l'agrément et au fonctionnement des opérateurs de compétences, acte que les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires ne sont pas applicables aux exercices comptables relatifs aux années 2019 et 2020.

Pour ces deux années, les disponibilités excédentaires relatives à l'Alternance et au Compte Personnel de Formation sont conservées dans les sections ou, le cas échéant, reversées dans la section "Alternance".

Les disponibilités excédentaires concernant la section Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de cinquante salariés sont conservées dans la section.

1.4. NOUVEAU PLAN COMPTABLE DES OPCO

Le règlement ANC n° 2019-03 du 5 juillet 2019 relatif au plan comptable des organismes paritaires de la formation professionnelle a été homologué par l'arrêté du 26 décembre 2019.

Il définit notamment de nouvelles règles de comptabilisation des soldes d'engagements de financement de formation à la clôture.

A la clôture de l'exercice, est comptabilisée au crédit du compte Charges à payer la totalité des engagements de financement de formation, nets des annulations probables, non décaissés. Auparavant, une partie de ces sommes était inscrite au crédit du compte Provisions pour engagements de financement de formation.

La part des contributions volontaires (des branches de l'OPCA TS) relative à la masse salariale 2018 qui n'avait pas fait l'objet d'un produit constaté d'avance au 31 décembre 2018 a fait l'objet d'un ajustement sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice. Le tableau ci-dessous présente l'impact des changements de méthodes sur le report à nouveau d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 de la section financière des versements volontaires. Ainsi, le report à nouveau d'ouverture corrigé des changements de méthodes au 1^{er} janvier 2019 s'établit à 24,1 M€.

OPCO MOBILITES - VOLONTAIRE - Impact sur les réserves - en M€	
Apport au 1 ^{er} janvier 2019	66,6 M€
Modification réserves VV branche transport	-38,8 M€
Modification apport VV branche propreté	-3,7 M€
Réserves corrigées au 1 ^{er} janvier 2019	24,1 M€

Les autres changements apportés par ce nouveau plan comptable ont trait à la présentation des divers postes du bilan et du compte de résultat mais sont sans incidence sur les capitaux propres apportés à OPCO MOBILITES par l'ANFA et l'OPCA TS.

2. EVENEMENTS POST-CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Si les baisses d'activités de l'OPCO et de ses adhérents, liées au confinement, ont engendré ou vont engendrer des conséquences financières au cours de l'année 2020, celles-ci n'entraînent pas, au jour d'arrêté des comptes, un risque significatif sur la continuité d'exploitation.

L'estimation de la collecte à recevoir a néanmoins été calculée en tenant compte de la collecte reçue au 31 mai 2020 afin d'intégrer les retards d'encaissement des chèques de collecte liés à ce contexte particulier.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions :

- Du règlement du CRC n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux Associations et Fondations,
- Du plan comptable applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2019-03 du 5 juillet 2019 homologué le 26 décembre 2019 et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Continuité d'activité,
- Régularité,
- Sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes sauf pour les points mentionnés en point 1.4,
- Continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes.

3.2. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise. Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- A l'obligation légale dont les entreprises se sont acquittées auprès de l'OPCO MOBILITES avant le 1^{er} mars 2020, déduction faite de l'acompte déjà versé au 15 septembre 2019,
- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2019. Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2019 restant à encaisser ont ainsi été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance,
- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branches applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès de l'OPCO MOBILITES en 2020 au titre de la masse salariale 2019.

A noter que compte tenu de l'introduction d'un acompte en septembre 2019, la réglementation a déclaré une année blanche au titre de la taxe d'apprentissage sur la masse salariale 2019, exception faite de la CSA.

3.3. COMPTABILISATION PAR L'OPCO DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Les conventions de financement conclues entre l'OPCO et un organisme financeur prévoient l'attribution par l'organisme financeur d'une aide en contrepartie de la réalisation par l'OPCO de l'opération de formation mentionnée dans la convention. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les nouvelles subventions concernent principalement le Plan gouvernemental d'Investissement dans les Compétences (PIC) piloté par l'Etat et les cofinancements régionaux.

Elles sont inscrites dans le compte de résultat au 31 décembre 2019 pour leur montant notifié par le financeur. Le critère d'engagement des actions de formation est une condition suspensive à l'attribution de la subvention. Cette condition suspensive est levée lors de la constatation par le financeur de l'engagement par l'OPCO des actions de formation, selon les modalités prévues dans la convention de financement.

Les appels à projets sont comptabilisés à l'actif du bilan de la manière suivante :

- Montant notifié par le financeur dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO après application d'un taux d'annulation probable,
- Diminué du montant des acomptes déjà reçus.

Une dépréciation du produit à recevoir de la subvention est constituée pour tenir compte des annulations éventuelles sur la quote-part de subvention concernée.

3.4. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation,
- Les actions de formation engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif.

Le taux d'annulation probable appliqué aux engagements de la nouvelle section "Alternance" correspond à l'historique de la moyenne pondérée des taux d'annulation de l'ancien dispositif contrat de professionnalisation.

Concernant les EFF issus des nouvelles branches récupérées, le taux d'annulation retenu correspond à la moyenne pondérée des taux d'annulation utilisés par l'ex-ANFA et l'ex-OPCA TS.

3.5. CFA ET FRAIS D'OBSERVATOIRE, D'ETUDES ET DE RECHERCHE, DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les subventions au CFA sont estimées sur la base du budget alloué par le Conseil d'Administration pour l'exercice.

Les frais d'observatoire, d'études et de recherche, diagnostics et accompagnements affectés à la période sont constitués par les réalisations et provisions sur des factures à recevoir et minorés des subventions attribuées.

3.6. EXCEDENTS DE TRESORERIE

En application des articles R. 6332-27 à R. 6332-29 du Code du travail, les disponibilités dont un OPCO peut disposer au titre des actions de l'alternance et du plan de développement des compétences ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées (à l'exception des dotations aux amortissements et provisions) au cours du dernier exercice clos.

Ces règles ne sont pas applicables pour les exercices 2019 et 2020.

3.7. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07, CRC 2004-06 et CRC 2015-06.

a) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'apport. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts, qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

b) AMORTISSEMENTS

La comptabilisation des amortissements est réalisée dans le respect du règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 sur la définition des actifs amortissables et sur la notion de plan d'amortissement. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévisible d'utilisation réelle du bien et non plus sur les durées d'usage habituellement admises.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- Logiciel de base de données	2 à 5 ans
- Progiciel	3 ans
- Aménagements et installations	6 à 10 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

A noter qu'au titre des immobilisations issues de l'ex OPCA TS, une provision complémentaire de 485 K€ a été comptabilisée, correspondant à l'accélération du plan d'amortissement au 31 mai 2020 de certaines immobilisations en lien avec le déménagement des locaux.

3.8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements de l'OPCO MOBILITES sont constitués de comptes sur livret et de Bons à moyen terme négociables sans aucun risque encouru sur le capital investi.

La valeur brute des participations et les valeurs mobilières de placement correspondent au coût d'achat, hors frais accessoires, de ces éléments. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à due concurrence.

3.10. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir, inclus dans les postes d'actif circulant, représentent le montant des produits non encore facturés par l'organisme mais imputables à l'exercice.

3.11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

3.12. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

a) PRINCIPE

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. A la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section "Fonctionnement" sont réparties entre les autres sections selon des clés de répartition.

La Convention d'Objectifs et de Moyens 2019 est atypique puisqu'elle a été signée avec la DGEFP pour une période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2019. Le premier trimestre est couvert par une COM ayant été signée avec chacun des 20 OPCA antérieurs sur la base des éléments de leurs COM respectives de 2018.

Par ailleurs, seuls deux montants ont été définis, sans ventilation particulière (courrier DGEFP du 31 octobre 2019).

La répartition des charges selon la grille de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) habituelle n'a donc pas été mise en œuvre pour cette année. Les charges ayant été comptabilisées dans chaque ex-OPCA, leur consolidation au 31 décembre 2019 a été effectuée par nature de charge, et par destination analytique "gestion / mission" uniquement pour permettre de vérifier le respect des plafonds de la COM.

L'analyse du niveau des frais de gestion par rapport aux plafonnements est exposée ci-dessous :

OPCO MOBILITES (montants en K€)	Dépenses réelles 2019
Frais de personnel	19 391
Interim	628
Entretien Maintenance Reseau Informatique	1 894
Locations mobilières (informatique, photocopieurs)	1 695
Sous-Traitance (archives,coursier,informatique)	2 934
Amortissement: Dotation et VNC	4 411
Immobilier (locations, entretien,...)	2 217
Affranchissement / téléphonie	524
Honoraires	1 455
Impôts et taxes	395
Autres Charges	13 203
Dépenses fonctionnement	48 747
Subventions de fonctionnement	627
Transfert de charges	1 760
Reprise de provisions pour risques et charges	608
Produits de fonctionnement	2 995
Total des dépenses à répartir selon la COM	45 752
Budget consolidé 2019	51 101
PLAFOND COM 2019 (1T19 OPCA + COM OPCO MOBILITES)	56 101

b) REPARTITION DES CHARGES DE STRUCTURE PAR DISPOSITIF

Dans la mesure où l'organisme gère plusieurs activités, une répartition des charges de structure (charges de fonctionnement) entre les dispositifs a été effectuée.

Pour l'exercice 2019, la répartition de ces frais a été réalisée selon des règles de modulation utilisant une clé de ventilation fonction des sommes gérées (mix Produits d'exploitation et EFF).

3.13. FRAIS DE GESTION LIES A LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La collecte MS 2018 était la dernière collecte de la section "taxe d'apprentissage".

La réglementation a déclaré une année blanche au titre de la taxe d'apprentissage sur la masse salariale 2019, exception faite de la CSA qui sera versée avant le 1^{er} mars 2020 et comptabilisée dans la section "Alternance".

En 2019, se sont donc dénouées les opérations qui avaient été provisionnées au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2019, seules certaines opérations non significatives restent à dénouer.

4. DETAIL DES COMPTES

4.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des immobilisations en K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Mise en service immobilisations en cours	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amortissements cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
Logiciels	4 869	314	132		5 316	4 802	514
Sous-total Immobilisations incorporelles	4 869	314	132	0	5 316	4 802	514
Logiciels en cours					0		0
Sous-total Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Terrains					0		0
Constructions					0		0
Agencements et aménagements	689	35			724	601	123
Installations générales	154	36			190	156	34
Matériel de transport	10				10	10	0
Matériel de bureau et informatique	1 211	2			1 213	1 103	110
Mobilier	625	12			637	477	160
Avances et acomptes sur immo. Corp.					0		0
Sous-total Immobilisations corporelles	2 689	84	0	0	2 774	2 347	426
Prêts accordés au personnel					0		0
Autres immob.financières	455				455		455
Sous-total Immobilisations financières	455	0	0	0	455	0	455
TOTAL	8 013	399	132	0	8 545	7 149	1 395

Amortissements et dépréciations d'actif

Nature des immobilisations en K€	Amortissements au début de l'exercice	Dotations aux amortissements de l'exercice	Reprises sur amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Amortissement linéaire
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 377	424	0	4 802	
Logiciels	4 377	424		4 802	1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 985	362	0	2 347	
Constructions				0	40 ans
Agencements et aménagements	480	120		600	1 à 8 ans
Installations générales	154	3		156	1 à 5 ans
Matériel de transport	10			10	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	920	183		1 103	1 à 5 ans
Mobilier	421	56		477	2 à 5 ans
TOTAL	6 362	786	0	7 149	

Etat des créances

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽¹⁾
Subventions à recevoir France Compétences	42 253
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	14 893
Adhérents et comptes rattachés	254 074
Autres créances	31 735
TOTAL	342 955

⁽¹⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

Produits à recevoir par poste du bilan

PRODUITS à RECEVOIR EN K€ (ACTIF CIRCULANT)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOL.	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMP.	CIF	TA	TOTAL 2019
Collecte à recevoir (TTC)	154	104 814	26 857	50 359	33 863	38 027	0	0	0	254 074
Subventions à recev. FC	0	41 109	1 144	0	0	0	0	0	0	42 253
Autres créances à recevoir	575	0	1 272	0	0	601	0	0	0	2 448
Subventions à recev. au titre des cof.	106	350	8 380	5 825	232	0	0	0	0	14 893
TOTAL	835	146 273	37 653	56 184	34 095	38 629	0	0	0	313 668

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variat ^o des fonds propres (K€)	Apports au 1er janvier 2019	Ajustements plan comptable	Réserves	Résultat de l'exercice	31/12/2019
Alternance	-3		-3	16	13
PDC	56 978		56 978	-9 239	47 739
CPF	40 399		40 399	-5 618	34 781
Versements Vol.	62 883	-38 845	24 038	179	24 217
Versements Conv.	65 421		65 421	-733	64 687
France Comp.	-		-	-	-
CIF	-		-	-	-
TA	-358		-358	-	-358
Moyens communs			-	-	-
TOTAL	225 320		186 475	-15 395	171 079

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	01/01/2019	Dotat*	Reprises	31/12/2019
retraite Article 39	576	61	438	199
Indemnité Fin de Carrière	156	974	0	1 130
Provisions pour Loyers à reverser	0	1 817	0	1 817
Autres provisions	196	280	171	305
Provision pour risques PDC	179			179
Provision pour charges VV	442			442
TOTAL	1 549	3 133	609	4 072

Etat des dettes

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽²⁾
France Compétences	2 394
Charges à payer pour EFF	284 635
Fournisseurs	6 867
Dettes fiscales et sociales	51 433
Autres dettes	23 187
TOTAL	368 516

⁽²⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

Charges à payer par poste du bilan

CHARGES à PAYER EN K€ (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOL.	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMP.	CIF	TA	TOTAL 2019
Charges à payer pour EFF	0	144 945	27 940	48 338	46 628	16 785	0	0	0	284 635
Fact. non parvenues	2 315	0	1 852	0	0	0	0	0	0	4 167
Personnel, charges à payer	2 404	0	0	0	0	0	0	0	0	2 404
Subventions à reverser	240	548	116	377	115	0	0	0	281	1 677
Reversements France comp.	0	0	0	0	0	0	2 225	168	0	2 394
TOTAL	4 960	145 493	29 908	48 715	46 742	16 785	2 225	168	281	295 278

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits de formation

Les comptes de collecte (en H.T.) se présentent ainsi :

CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES H.T. EN K€	ALTERNANCE	PDC	CPF	FRANCE COMP.	VERSEMENTS VOL.	VERSEMENTS CONVEN.	CIF	TA	TOTAL
extourne PCA 31/12/2018					38 846				38 846
Collecte encaissée en 2019 nette de l'extourne de collecte à recevoir au 31/12/2018	32 804	13 558	11 101	214 265	96 119	8 138	1 156	11 556	388 697
Collecte masse salariale 2019 à recevoir comptabilisée au 31/12/2019	87 345	21 249	41 989		28 219	31 874			210 677
PCA 31/12/2019					-39 592				-39 592
TOTAL CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES	120 149	34 807	53 091	214 265	123 592	40 013	1 156	11 556	598 628

Charges de formation

Les charges au titre du financement des formations (en H.T.) se présentent ainsi :

CHARGES AU TITRE DU FINANCEMENT DE FORMATIONS	Charges décaissées	Variation des charges à payer	Charges de l'exercice
PDC	58 232 197	2 708 467	60 940 664
Plan conventionnel	38 348 402	1 086 723	39 435 125
Plan volontaire	105 090 658	10 183 035	115 273 693
Alternance	123 384 427	13 218 906	136 603 333
CPF	40 113 676	10 238 660	50 352 336
CIF *	1 155 567	-	1 155 567
Total	364 462 528	39 298 190	403 760 718
France Compét.			214 265 004
TA			91 961 339
Total charges de formation			709 987 061

* Le dispositif CIF ne fait plus l'objet de provision pour CAP.

Suivi des engagements

Plan de développement des compétences

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	610 981	2 137 997	21 471 363		24 220 341
B	Engagements et compléments	41 925	27 091	3 662 346	71 021 211	74 752 573
C = A + B	Total I	652 906	2 165 088	25 133 709	71 021 211	98 972 914
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	142 681	424 324	20 395 347	37 269 845	58 232 197
E	Annulations de l'exercice	491 567	1 645 245	1 245 247	2 772 465	6 154 525
F = D + E	Total II	634 248	2 069 569	21 640 594	40 042 310	64 386 722
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	18 658	95 519	3 493 115	30 978 900	34 586 192

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	313 306	677 983	6 217 028		7 208 317
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice				71 021 211	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice				9%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice				6 692 281	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				37 269 845	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	313 306	677 983	6 217 028		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	11 574	95 519	773 744	27 059 085	27 939 922
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice	11 574	95 519	773 744	27 059 085	27 939 922

CPF

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2015 et antérieurs	2016	2017	2018	2019	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	308 595	1 577 873	8 608 904	37 015 770		47 511 142
B	Engagements et compléments	2 880	11 709	89 617	1 877 967	61 337 659	63 319 831
C = A + B	Total I	311 474	1 589 582	8 698 521	38 893 737	61 337 659	110 830 973
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	16 043	260 091	3 494 391	22 737 496	13 605 654	40 113 676
E	Annulations de l'exercice	295 431	1 253 934	2 762 745	3 165 758	3 563 219	11 041 088
F = D + E	Total II	311 474	1 514 025	6 257 137	25 903 254	17 168 873	51 154 763
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	0	75 557	2 441 384	12 990 482	44 168 786	59 676 209

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2015 et antérieurs	2016	2017	2018	2019	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	80 781	3 167 565	14 845 847		18 094 193
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice					61 337 659	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice					16%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice					10 099 416	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					13 605 654	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	80 781	3 167 565	14 845 847		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	61 598	1 720 749	8 922 604	37 632 589	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice	-	61 598	1 720 749	8 922 604	37 632 589	48 337 540

Versements volontaires

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	1 320 821	2 869 286	33 667 416		37 857 523
B	Engagements et compléments	84 092	206 215	1 915 683	121 982 022	124 188 012
C = A + B	Total I	1 404 913	3 075 502	35 583 099	121 982 022	162 045 535
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	68 663	912 146	30 924 769	73 185 080	105 090 658
E	Annulations de l'exercice	1 104 151	1 572 349	1 209 102	2 571 810	6 457 413
F = D + E	Total II	1 172 814	2 484 496	32 133 871	75 756 890	111 548 071
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	232 099	591 006	3 449 227	46 225 132	50 497 464

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	411	431 620	10 125 112		10 557 143
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice				121 982 022	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice				4%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice				5 082 623	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				73 185 080	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	411	431 620	10 125 112		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	591 006	2 322 311	43 714 319	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice	-	591 006	2 322 311	43 714 319	46 627 637

Versements conventionnels

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	19 157	369 692	15 323 095		15 711 945
B	Engagements et compléments	4 551	26 614	71 137	39 882 200	39 984 502
C = A + B	Total I	23 708	396 306	15 394 232	39 882 200	55 696 447
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	125	152 547	14 859 544	23 336 186	38 348 402
E	Annulations de l'exercice	20 836	213 185	18 187	153 252	405 460
F = D + E	Total II	20 961	365 732	14 877 731	23 489 438	38 753 862
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	2 747	30 574	516 501	16 392 762	16 942 585

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	205 808	3 154 712		3 360 520
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice				39 882 200	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice				0,6%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice				229 710	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				23 336 186	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	205 808	3 154 712		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	469 105	16 316 304	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice	-	-	469 105	16 316 304	16 785 408

Alternance

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	12 365 992	44 727 295	136 529 525		193 622 813
B	Engagements et compléments	62 588	535 035	4 525 192	159 088 518	164 211 334
C = A + B	Total I	12 428 580	45 262 330	141 054 718	159 088 518	357 834 146
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	1 605 892	18 112 008	82 480 360	21 186 168	123 384 427
E	Annulations de l'exercice	10 482 591	13 576 920	3 926 114	2 536 330	30 521 956
F = D + E	Total II	12 088 483	31 688 928	86 406 474	23 722 498	153 906 383
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	340 098	13 573 402	54 648 244	135 366 020	203 927 764

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation						
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	980 468	6 907 713	62 370 035		70 258 217
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice				159 088 518	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice				20,74%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice				32 993 088	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				21 186 168	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	980 468	6 907 713	62 370 035		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	328 788	8 457 479	31 249 425	104 909 262	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice	328 788	8 457 479	31 249 425	104 909 262	144 944 955

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont afférents à des différences d'estimation non récurrentes des charges provisionnées au titre des exercices précédents.

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOL.	VERSEMENTS CONV.	FRANCE COMP.	CIF	TA	Moyens communs	TOTAL FPC 2019
Produits exceptionnels	66	14	20	16	6	0	0	73	0	195
TOTAL Produits exceptionnels	66	14	20	16	6	0	0	73	0	195
Charges exceptionnelles	26	1 742	8	6	2	0	0	0	0	1 784
TOTAL Charges exceptionnelles	26	1 742	8	6	2	0	0	0	0	1 784
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	40	-1 728	12	10	4	0	0	73	0	-1 590

4.4. SUIVI DE L'FFECTIF ANNUEL

L'effectif total au 31 décembre 2019 est le suivant :

Cadres	157
Employés	216
TOTAL	373

4.5. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

A la date de clôture, la valorisation des indemnités de fin de carrière est de 1 442 K€. Ce montant est couvert par :

- Les versements réalisés par l'OPCA TS auprès de AG2R LA MONDIALE, sont valorisés au 31 décembre 2019 à 312 K€,
- Une provision pour risques et charges dotée à la clôture de l'exercice pour 1 130 K€.

Les engagements de la structure au 31 décembre 2019 ont été estimés selon les critères suivants :

- Départ volontaire à la retraite du salarié à l'âge de 67 ans,
- Progression des salaires : 2 % par an,
- Turn-over :
 - * 7 % par an jusqu'à 29 ans,
 - * 4 % jusqu'à 39 ans,
 - * 1 % jusqu'à 49 ans,
 - * 2 % au-delà.
- Table de mortalité : TH 00-02 vie,
- Taux d'actualisation financière : taux Iboxx au 31 décembre 2019 (0,77 %),
- Taux de charges sociales : 45 %.

Par ailleurs, certains salariés (ex-OPCA TS) disposent d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies. Un contrat a été souscrit auprès de AG2R LA MONDIALE dans les conditions prévues à l'article 137-11 du Code de la Sécurité Sociale. La part de la provision comptabilisée à ce titre s'élève au 31 décembre 2019 à 399 K€.

5. ELEMENTS HORS BILAN

5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : Néant.

Engagements reçus : Néant.

ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF

ALTERNANCE

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	756 254		756 254
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	756 254	0	756 254
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	41 108 816		41 108 816
Subventions à recevoir au titre des cof.	350 454		350 454
Adhérents et comptes rattachés	104 813 852		104 813 852
Autres créances	3 997 879		3 997 879
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	36 492 035		36 492 035
Compte de liaison	26 464 134		26 464 134
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	213 227 170		213 227 170
TOTAL DE L'ACTIF	213 983 424	0	213 983 424

ALTERNANCE

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	-3 094
Résultat de l'exercice	15 951
TOTAL DES FONDS PROPRES	12 857
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	0
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	0
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	144 944 954
Dettes fournisseurs	1 256 595
Dettes fiscales et sociales	17 757 449
Autres dettes	9 087 435
Produits constatés d'avance	393 033
Compte de liaison	40 531 101
TOTAL DES DETTES	213 970 567
TOTAL DU PASSIF	213 983 424

ALTERNANCE

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	120 148 780
Péréquation	41 108 819
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	-1 556 918
Utilisation des fonds dédiés	1 564 001
Autres produits de formation	20
TOTAL 1 Produits de formation	161 264 702
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	136 603 333
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	136 603 333
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	24 661 369
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	341 231
Transferts de charges	957 750
Reprises de provisions pour risques et charges	331 538
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 630 519
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	13 231 753
Impôts et taxes	214 767
Charges de personnel	10 555 239
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 401 171
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	26 402 930
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(24 772 411)
Produits financiers	95 886
Charges financières	9 258
RESULTAT FINANCIER	86 628
Produits exceptionnels	66 259
Charges exceptionnelles	25 894
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40 365
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	15 951
Total produits	163 057 366
Total charges	163 041 415

PDC

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	153 443		153 443
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	153 443	0	153 443
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	1 143 775		1 143 775
Subventions à recevoir au titre des cof.	8 380 419		8 380 419
Adhérents et comptes rattachés	26 856 562		26 856 562
Autres créances	2 329 814		2 329 814
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	7 795 037		7 795 037
Compte de liaison	61 058 251		61 058 251
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	107 563 858		107 563 858
TOTAL DE L'ACTIF	107 717 301	0	107 717 301

PDC

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	56 978 214
Résultat de l'exercice	-9 239 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	47 738 899
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	178 852
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	178 852
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	0
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	27 939 922
Dettes fournisseurs	1 852 163
Dettes fiscales et sociales	5 464 739
Autres dettes	5 392 190
Produits constatés d'avance	500 977
Compte de liaison	18 649 559
TOTAL DES DETTES	59 799 550
TOTAL DU PASSIF	107 717 301

PDC

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	34 806 635
Péréquation	9 846 303
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	14 990 428
Utilisation des fonds dédiés	54 811
Autres produits de formation	5 004
TOTAL 1 Produits de formation	59 703 181
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	60 940 664
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	60 940 664
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-1 237 483
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	70 061
Transferts de charges	196 642
Reprises de provisions pour risques et charges	68 070
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	334 773
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	3 933 247
Impôts et taxes	44 095
Charges de personnel	2 167 169
Dotations aux amortissements et aux provisions	493 001
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	6 637 512
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(6 302 739)
Produits financiers	31 218
Charges financières	1 901
RESULTAT FINANCIER	29 317
Produits exceptionnels	13 604
Charges exceptionnelles	1 742 014
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 728 410
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(9 239 315)
Total produits	60 082 776
Total charges	69 322 091

CPF

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	224 075		224 075
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	224 075	0	224 075
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	5 824 613		5 824 613
Adhérents et comptes rattachés	50 359 473		50 359 473
Autres créances	1 945		1 945
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	38 090 639		38 090 639
Compte de liaison	7 104 459		7 104 459
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	101 381 129		101 381 129
TOTAL DE L'ACTIF	101 605 204	0	101 605 204

CPF

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	40 399 185
Résultat de l'exercice	-5 618 036
TOTAL DES FONDS PROPRES	34 781 149
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	0
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	0
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	48 337 540
Dettes fournisseurs	1 031
Dettes fiscales et sociales	8 493 325
Autres dettes	1 108 073
Produits constatés d'avance	1 494 912
Compte de liaison	7 389 174
TOTAL DES DETTES	66 824 055
TOTAL DU PASSIF	101 605 204

CPF

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	53 090 568
Péréquation	0
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	-2 148 579
Utilisation des fonds dédiés	
Autres produits de formation	6
TOTAL 1 Produits de formation	50 941 995
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	50 352 336
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	50 352 336
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	589 659
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	101 221
Transferts de charges	284 103
Reprises de provisions pour risques et charges	98 346
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	483 670
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	2 825 392
Impôts et taxes	63 708
Charges de personnel	3 131 060
Dotations aux amortissements et aux provisions	712 273
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	6 732 433
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(6 248 763)
Produits financiers	31 838
Charges financières	2 745
RESULTAT FINANCIER	29 093
Produits exceptionnels	19 655
Charges exceptionnelles	7 680
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 975
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(5 618 036)
Total produits	51 477 158
Total charges	57 095 194

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	178 751		178 751
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	178 751	0	178 751
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	231 516		231 516
Adhérents et comptes rattachés	33 863 300		33 863 300
Autres créances	7 457 030		7 457 030
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	92 030 819		92 030 819
Compte de liaison	9 072 349		9 072 349
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	142 655 014		142 655 014
TOTAL DE L'ACTIF	142 833 765	0	142 833 765

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	24 037 506
Résultat de l'exercice	179 419
TOTAL DES FONDS PROPRES	24 216 925
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	442 153
TOTAL DES PROVISIONS	442 153
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	253 528
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	46 627 637
Dettes fournisseurs	2 146
Dettes fiscales et sociales	7 591 488
Autres dettes	824 760
Produits constatés d'avance	39 845 978
Compte de liaison	23 029 151
TOTAL DES DETTES	118 174 687
TOTAL DU PASSIF	142 833 765

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	123 591 661
Péréquation	0
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	-1 913 217
Utilisation des fonds dédiés	161 584
Autres produits de formation	5
TOTAL 1 Produits de formation	121 840 033
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	115 273 693
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	115 273 693
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	6 566 340
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	81 864
Transferts de charges	229 772
Reprises de provisions pour risques et charges	79 539
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	391 175
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	3 649 421
Impôts et taxes	51 524
Charges de personnel	2 532 285
Dotations aux amortissements et aux provisions	576 061
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	6 809 291
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(6 418 116)
Produits financiers	23 728
Charges financières	2 221
RESULTAT FINANCIER	21 507
Produits exceptionnels	15 899
Charges exceptionnelles	6 211
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 688
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	179 419
Total produits	122 270 835
Total charges	122 091 416

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	84 028		84 028
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	84 028	0	84 028
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	0		0
Adhérents et comptes rattachés	38 027 164		38 027 164
Autres créances	2 225 678		2 225 678
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	41 137 648		41 137 648
Compte de liaison	32 555 958		32 555 958
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	113 946 448		113 946 448
TOTAL DE L'ACTIF	114 030 476	0	114 030 476

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	65 420 546
Résultat de l'exercice	-733 258
TOTAL DES FONDS PROPRES	64 687 288
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	0
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	538 311
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	16 785 408
Dettes fournisseurs	440
Dettes fiscales et sociales	6 377 653
Autres dettes	841 271
Produits constatés d'avance	0
Compte de liaison	24 800 105
TOTAL DES DETTES	49 343 188
TOTAL DU PASSIF	114 030 476

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	40 012 600
Péréquation	0
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	615 402
Utilisation des fonds dédiés	0
Autres produits de formation	1
TOTAL 1 Produits de formation	40 628 003
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	39 435 125
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	39 435 125
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	1 192 878
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	32 512
Transferts de charges	91 252
Reprises de provisions pour risques et charges	31 588
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	155 352
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	907 539
Impôts et taxes	20 462
Charges de personnel	1 005 673
Dotations aux amortissements et aux provisions	228 778
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	2 162 452
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(2 007 100)
Produits financiers	78 000
Charges financières	882
RESULTAT FINANCIER	77 118
Produits exceptionnels	6 313
Charges exceptionnelles	2 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 846
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(733 258)
Total produits	40 867 668
Total charges	41 600 926

FRANCE COMPETENCES

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	0		0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	0		0
Adhérents et comptes rattachés	0		0
Autres créances	1 261 932		1 261 932
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	6 455		6 455
Compte de liaison	118 913 713		118 913 713
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	120 182 100		120 182 100
TOTAL DE L'ACTIF	120 182 100	0	120 182 100

FRANCE COMPETENCES

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	0
Résultat de l'exercice	0
TOTAL DES FONDS PROPRES	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	0
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	40 604 276
France Compétences	2 225 471
Charges à payer pour engagements de financements de formation	0
Dettes fournisseurs	0
Dettes fiscales et sociales	1 750 518
Autres dettes	0
Produits constatés d'avance	0
Compte de liaison	75 601 835
TOTAL DES DETTES	120 182 100
TOTAL DU PASSIF	120 182 100

FRANCE COMPETENCES

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	214 265 019
Péréquation	0
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	0
Autres produits de formation	0
TOTAL 1 Produits de formation	214 265 019
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	214 265 004
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	214 265 004
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	15
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	0
Transferts de charges	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	35
Impôts et taxes	0
Charges de personnel	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	35
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(35)
Produits financiers	20
Charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	20
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-
Total produits	214 265 039
Total charges	214 265 039

CIF

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	0		0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	0		0
Adhérents et comptes rattachés	0		0
Autres créances	1 829 909		1 829 909
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	610		610
Compte de liaison	71 834		71 834
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 902 353		1 902 353
TOTAL DE L'ACTIF	1 902 353	0	1 902 353

CIF

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	0
Résultat de l'exercice	0
TOTAL DES FONDS PROPRES	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	0
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	0
France Compétences	168 172
Charges à payer pour engagements de financements de formation	0
Dettes fournisseurs	0
Dettes fiscales et sociales	12 188
Autres dettes	0
Produits constatés d'avance	0
Compte de liaison	1 721 993
TOTAL DES DETTES	1 902 353
TOTAL DU PASSIF	1 902 353

CIF

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en €uros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	1 156 398
Péréquation	0
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	0
Autres produits de formation	0
TOTAL 1 Produits de formation	1 156 398
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	1 155 567
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	1 155 567
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	831
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	0
Transferts de charges	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	833
Impôts et taxes	0
Charges de personnel	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	833
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(833)
Produits financiers	2
Charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	2
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-
Total produits	1 156 400
Total charges	1 156 400

TA

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	3	0	3
Immobilisations financières	0		0
Compte de liaison	0		0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	3	0	3
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	0		0
Adhérents et comptes rattachés	0		0
Autres créances	4 319 740		4 319 740
Charges constatées d'avance	0		0
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	821 644		821 644
Compte de liaison	1 704 845		1 704 845
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	6 846 229		6 846 229
TOTAL DE L'ACTIF	6 846 232	0	6 846 232

TA
Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	-357 729
Résultat de l'exercice	0
TOTAL DES FONDS PROPRES	-357 729
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	0
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	1 354 004
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	0
Dettes fournisseurs	32 480
Dettes fiscales et sociales	0
Autres dettes	4 531 996
Produits constatés d'avance	0
Compte de liaison	1 285 481
TOTAL DES DETTES	7 203 961
TOTAL DU PASSIF	6 846 232

TA

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	EXERCICE 2019
PRODUITS DE FORMATION	
Collecte	11 556 063
Péréquation	0
Contributions supplémentaires	0
Subventions de formation	0
Autres produits de formation	80 333 764
TOTAL 1 Produits de formation	91 889 827
CHARGES DE FORMATION	
Charges de formation	91 961 339
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	0
Report en fonds dédiés (formation)	0
Autres charges de formation	0
TOTAL 2 Charges de formation	91 961 339
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-71 512
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	0
Transferts de charges	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0
Autres produits	0
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
Autres Achats et charges externes	1 527
Impôts et taxes	0
Charges de personnel	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0
Autres charges	0
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	1 527
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(1 527)
Produits financiers	92
Charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	92
Produits exceptionnels	72 947
Charges exceptionnelles	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	72 947
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	0
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-
Total produits	91 962 866
Total charges	91 962 866

MOYENS COMMUNS

Bilan actif

ACTIF	EXERCICE 2019		
	Brut	Amort.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	5 316 379	4 801 508	514 871
Immobilisations corporelles	2 773 581	2 346 944	426 637
Immobilisations financières	455 044		455 044
Compte de liaison	-1 396 552		-1 396 552
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 148 452	7 148 452	0
ACTIF CIRCULANT			
France Compétences	0		0
Subventions à recevoir au titre des cof.	105 974		105 974
Adhérents et comptes rattachés	154 056		154 056
Autres créances	8 311 266		8 311 266
Charges constatées d'avance	535 950		535 950
Valeurs mobilières de placement	0		0
Disponibilités	67 409 541		67 409 541
Compte de liaison	82 470 323		82 470 323
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	158 987 110		158 987 110
TOTAL DE L'ACTIF	166 135 562	7 148 452	158 987 110

MOYENS COMMUNS

Bilan passif

PASSIF	EXERCICE 2019
FONDS PROPRES	
Réserves	0
Résultat de l'exercice	0
TOTAL DES FONDS PROPRES	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	3 451 314
Provisions pour charges	0
TOTAL DES PROVISIONS	3 451 314
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	0
France Compétences	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	0
Dettes fournisseurs	3 721 889
Dettes fiscales et sociales	3 985 802
Autres dettes	1 401 139
Produits constatés d'avance	19 499
Compte de liaison	146 407 467
TOTAL DES DETTES	155 535 796
TOTAL DU PASSIF	158 987 110